



www.thervay.fr

Réunion du Conseil Municipal du 9 juin 2017

Séance ouverte à 20h30

Convocation : 1^{er} juin 2017

Présents : 9

Secrétaire de séance : Marie-Eve PONCELIN

Absent(s) excusé(s) : M. CHAMPONNOIS Alain a donné procuration à M. CRETIN Christian, M. WIDMER Cédric a donné procuration à M. ECARNOT Stéphane.

Absent(s) non excusé(s) : 0

1. Devis Chenillot : branchement eau potable future station

Deux branchements sont à prévoir.

Le président du syndicat des eaux souhaite que ceux-ci soient réalisés par l'entreprise Chenillot.

Le devis s'élève à 4087,63€ TTC (un branchement à 3178,69€ TTC et un à 908,94€ TTC)

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis.

2. Participation SIAER

Madame le Maire donne lecture des modalités de financement des dépenses de fonctionnement incombant à la commune pour l'année 2017 au titre des dépenses du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Espace Rural et invite le Conseil à délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité - vu l'état des finances communales et selon son engagement et considérant que les dépenses de fonctionnement du Syndicat s'élèvent à 3 852.51€ - décide d'assurer comme suit le financement de la participation globale incombant à la commune :

- Par une **imposition** de **3 852.51** € directement recouvrée au profit du Syndicat et non inscrite au budget de la commune.

3. Devis SOCOTEC : diagnostic amiante avant démolition station

Le devis comprend 523,20€ TTC pour le repérage, la visite, le rapport et 78€ TTC par échantillon prélevé et analysé (entre 5 et 8). Les prélèvements auront lieu jeudi 15 juin 2017.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis.

4. SIDEK : délibération et convention éclairage public rue de la Pétrouillère

Pour la mise en place du poteau, le coût sera de 1950,64€ TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention.

5. Avenant JD BE

Une plus-value de 2990€ TTC a été ajoutée au précédent devis par le bureau d'étude JD BE. Elle comprend : le relevé topographique et le report de géolocalisation, le suivi du chantier complémentaire et la reprise de projet.

Le montant total s'élève à 25 332€ TTC.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis.

6. Avenant OGELEC

Suite déplacement du bassin d'orage et aux travaux de terrassement sur une hauteur de 1,8m au lieu de 1,2m, la plus-value des travaux s'élève à 23 812€ HT.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis.

7. CCNOJ : répartition des créances admises en non-valeur

Une somme maximum de 70 000€ en non-valeur a été budgétée pour les 12 communes de la CCNOJ. Pour Thervay, cette somme est de 2156,58€.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la répartition.

8. CCNOJ : gestion des allocations chômage d'un agent licencié

Suite à une longue maladie, l'agent a été mis en invalidité permanente et licencié. Il touche une pension d'invalidité et la CCNOJ doit lui verser des indemnités chômage jusqu'à sa retraite en 2019. Or fin juin 2017, la CCNOJ doit être dissoute et les indemnités doivent être reprises par une commune.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que la commune de Moisseuse gère les allocations chômage de l'agent.

9. Réduction du temps de travail de Mme MUSSOT

Mme MUSSOT demande de réduire son temps de travail de 20h à 18,25h par semaine

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité sa demande.

10. Devis de sécurisation du village

Rue basse : un céder le passage au croisement de la rue de Malans, ainsi qu'une bande dans le virage ;

Rue de la creuse : couloir piéton et bande à résonnance dans le virage ;

Passage piéton à l'entrée de Thervay vers le chemin des Carrières ;

Réaménagement de la place des Cygnes (signalisation) ;

Ralentissement route de Dijon au niveau des pompiers : bande à effet optique.

2 devis ont été reçus : - Entreprise GLOBAL : 5098,92€ TTC

- Entreprise ISO SIGN : 6118,70€ TTC

Le Conseil Municipal décide, par 10 voix pour et 1 abstention, d'accepter le devis de GLOBAL.

11. Projet de remplacement de M. MAIREY Claude

Reporté au prochain conseil.

Mme le Maire doit prendre des renseignements auprès de Jura Nord.

12. Offre de prêt de la caisse des dépôts

Prêt d'une valeur de 557 414€ sur 40 ans pour la station.

Remboursement trimestriel et taux indexé sur le livret A.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le prêt

13. Questions diverses

- Les 30 clochers : Autorisation de passages de motos pour la reconnaissance du parcours du 15 août au 5 septembre.
- SIVOM de la Serre : Accord pour la rénovation de l'aire de pique-nique des 5 bornes.
- Sécurité : Demande pour avoir un miroir rue du Creux Guillaume et rue de la Chintre.

La prochaine réunion du conseil est fixée le 8 septembre 2017.

Fin de la séance : 22h30